

18 ET 19 NOVEMBRE 2021



INTERNATIONAL MILITARY JUSTICE FORUM

#1 EDITION

**INVALIDES
COUR DE CASSATION
PARIS**



Organisé par le pôle Éthique et environnement juridique du Centre de Recherche de Coëtquidan
Contact - renseignements : gwenael.guyon@st-cyr.terre-net.defense.gouv.fr

L'International Military Justice Forum (IMJF) est un lieu de débats, de rencontre et d'échanges qui propose de mettre en commun et de faire progresser la connaissance que nous avons du droit militaire dans le monde. Il vise d'abord à rendre compte de la diversité des systèmes de justice militaire, à exposer leurs traits saillants, à explorer leur histoire et à faire connaître leurs évolutions actuelles. Dans une logique comparative, l'IMJF a aussi l'ambition de mettre en lumière les liens et les similitudes qui ont pu exister – ou qui existent encore – entre les droits militaires nationaux, conséquences de la circulation de modèles juridiques, de codes, de doctrines et de personnes ou de l'existence de zones géographiques d'influences. Cet événement, organisé par le CREC Saint-Cyr en collaboration avec le Parquet Général de la Cour de Cassation, doit enfin permettre d'imaginer ensemble ce que pourrait être l'avenir du droit militaire, au miroir des évolutions technologiques et numériques qui transforment nos forces armées.

Son originalité est de mêler les disciplines. L'histoire, le droit, l'éthique, la philosophie et les nouvelles technologies seront au cœur des réflexions des congressistes.

L'IMJF, qui s'inscrit dans la continuité des travaux menés par les enseignants-chercheurs en droit du Centre de Recherches des Ecoles de Coëtquidan (CREC) à partir de 2010, est ouvert aux universitaires, aux juristes, aux officiers des forces armées et à tous ceux qui partagent un intérêt pour cette discipline passionnante.

Le CREC organise la première édition de l'International Military Justice Forum, à Paris, les 18 et 19 novembre 2021, en partenariat avec le Parquet Général de la Cour de Cassation.

Allocutions d'accueil

- 9 h 30** M. François MOLINS, *procureur général près la Cour de cassation*.
Général de division Hervé de COURRÈGES, *commandant l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan*.
M. Ronan DOARÉ, *directeur général de l'enseignement et de la recherche, Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan*.
M. Gwenaël GUYON, *directeur du pôle Éthique et environnement juridique, Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan*.

La justice militaire durant les Temps Modernes et la Révolution française

Président de séance : **Benjamin Deruelle**, *professeur en Histoire, Université du Québec à Montréal – UQAM*.

- 10 h 15** « Les colonels des régiments allemands continueront d'avoir la justice desdits régiments » : la délégation de la justice royale comme privilège des régiments étrangers (1715-1791).

Philipp PORTELANCE, *Université du Québec à Montréal - UQAM*.

- 10 h 35** Le commandement militaire sous le regard de la justice révolutionnaire : les évolutions de la doctrine judiciaire de la guerre (1793-1794).

Renaud FAGET, *IHRF-IHMC*.

- 10 h 55** La postérité européenne du Code des délits et des peines pour les troupes militaires de la République française du 14 Brumaire an V (3 novembre 1796).

Hugo BEUVANT, *Université de Rennes 1*.

- 11 h 15** **Pause**

- 10 h 35** La justice militaire durant la Guerre de Sept Ans en Nouvelle-France : le débat autour des supplétifs autochtones.

David GILLES, *Université de Sherbrooke*.

- 11 h 55** **Questions / réponses**

La justice militaire et les deux guerres mondiales

Président de séance : **Stéphane Baudens**, *directeur du Centre de recherche de Coëtquidan, Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan*.

- 14 h 30** La justice militaire française d'une guerre à l'autre : Réformes, comparaisons, controverses (1870-1928).

Gwenaël GUYON, *Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan*.

- 14 h 50** L'instruction des juridictions militaires aux armées (1914-1919).

Louis PANEL, *Monuments historiques*.

- 15 h 10** La pratique de l'exécution capitale : le cas de la justice militaire belge de 1944 à 1952.

Jonas CAMPION, *Université du Québec à Trois-Rivières – UQTR*.

- 15 h 30** **Questions / réponses**

- 15 h 50** Juger les défaillances des combattants de l'armée française pendant la libération de l'Europe (1943-1944). L'exemple de la justice militaire pendant la campagne d'Italie.

Julie Le GAC, *Université Paris Nanterre*.

- 16 h 10** High treason, Political Meddling and the Post-War Hunt for South-African Collaborators and Traitors, 1945-1948.

Evert KLEYNHANS, *Université de Stellenbosch*.

- 16 h 30** Military Justice and Ordinary Justice in Italy During the Transition From Fascism to Republic (1943-1948).

Raffaella BIANCHI RIVA, *Université de Milan*.

- 16 h 50** **Questions / réponses**

- 17 h 10** **Clôture de la première journée**

Judi 18
novembre
2021

Musée de
l'Armée
—
Auditorium
Austerlitz

INTERNATIONAL MILITARY JUSTICE FORUM

PROGRAMME

AXE 2. LA JUSTICE MILITAIRE AUJOURD'HUI

La justice militaire aujourd'hui - Partie 1

Président de séance : **Ronan Doaré**, directeur général de l'enseignement et de la recherche, Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan.

9 h 30 Contemporary Military Justice issues in Denmark.

Lars STEVNSBORG, Procureur Militaire Général du Danemark.

9 h 50 The Influence of the ECHR on the Current Military Justice System in the UK.

HHJ Alan LARGE, Judge Advocate General du Royaume-Uni.

10 h 10 The De-Militarization of American Military Justice: Implications for Shifting the Center of Gravity from Commanders to 'Justice'.

Lieutenant-Colonel Daniel MAURER, Judge Advocate, Professeur assistant en droit, Académie Militaire de Westpoint.

10 h 30 **Pause**

10 h 50 The Australian Military Justice System : Understanding Military Discipline, Judicial Decisions and Future Issues.

Group Captain John DEVEREUX, Officier juriste des forces armées australiennes.

11 h 10 Military or Civilian Justice : How Should the Decision be Made ?

Alison DUXBURY, Université de Melbourne.
Rain LIIVOJA, Université du Queensland.

11 h 30 **Questions / réponses**

11 h 50 **Pause déjeuner**

La justice militaire aujourd'hui - Partie 2

Président de séance : **Frédéric Desportes**, Premier avocat général de la chambre criminelle de la Cour de cassation.

14 h 00 The Brazilian Federal Military Justice : Challenges and Perspectives.

Maria Elizabeth GUIMARÃES TEIXEIRA ROCHA, Chief-Justice et Justice honoraire de la Cour Militaire supérieure du Brésil.

14 h 20 Military Justice Systems in Portuguese-Speaking Countries (Portugal, Brazil, Angola). A Comparative View.

Mário MONTE, Université de Minho.

14 h 40 Le système français de justice militaire : un modèle original ?

Aurore CHAUVELOT, Avocate générale référendaire à la chambre criminelle de la cour de cassation.

15 h 00 La Gendarmerie Prévoltale : organisation, fonctionnement, missions.

Colonel Laurent HAAS, commandant de la Gendarmerie Prévoltale.

15 h 20 La justice militaire face à la collecte des preuves sur le champ de bataille.

Jean-Paul LABORDE, Conseiller honoraire à la Cour de Cassation, ancien Secrétaire Général adjoint des Nations Unies et Directeur exécutif du Comité de lutte contre le terrorisme du Conseil de Sécurité de l'ONU.

15 h 40 **Questions / réponses**

16 h 00 **Pause**

Vendredi 19
novembre
2021

Cour de
cassation
—
Grand'chambre

PROGRAMME

AXE 3. LA JUSTICE MILITAIRE DE DEMAIN

V

La justice militaire de demain

Président de séance : **Éric Ghérardi**, directeur honoraire de l'enseignement de la recherche de l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan.

16 h 20 War Crimes, Killer Robots and Software 2.0. Preparing Military Justice and Accountability Frameworks for the Next Generation of Machine Learning.

Brian LEE COX, Cornell Law School.

16 h 40 Les Systèmes d'Arme Létaux Autonomes, une attribution complexe de la responsabilité pénale.

Éric POMÈS, ICES.

17 h 00 La responsabilité pénale du soldat augmenté.

Sarah BADARI, Doctorante en droit, CReC/UPEC.

17 h 20 Questions / réponses

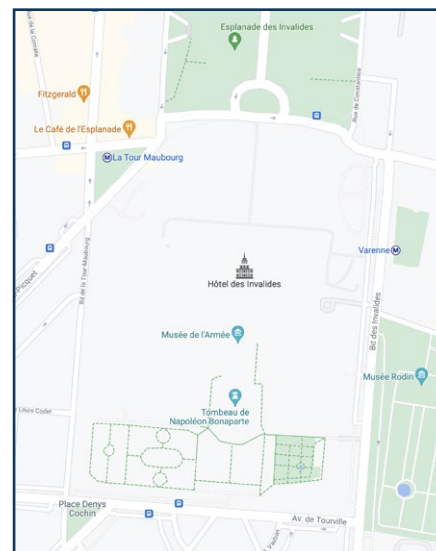
17 h 40 Clôture du forum

Vendredi
19 Novembre
2021
-
Cour de cassation

INTERNATIONAL MILITARY JUSTICE FORUM

Informations pratiques - Plan d'accès

Judi 18 novembre 2021
Amphithéâtre Austerlitz - Musée de l'Armée - Hôtel national des Invalides
129 Rue de Grenelle, 75007 Paris



Accès :

RER - ligne

C - Station « Invalides »

Méto- lignes :

Ligne 8 : station « La Tour Maubourg »

Ligne 8 : station « Invalides »

Ligne 13 : station « Invalides »

Ligne 13 : station « Varenne »

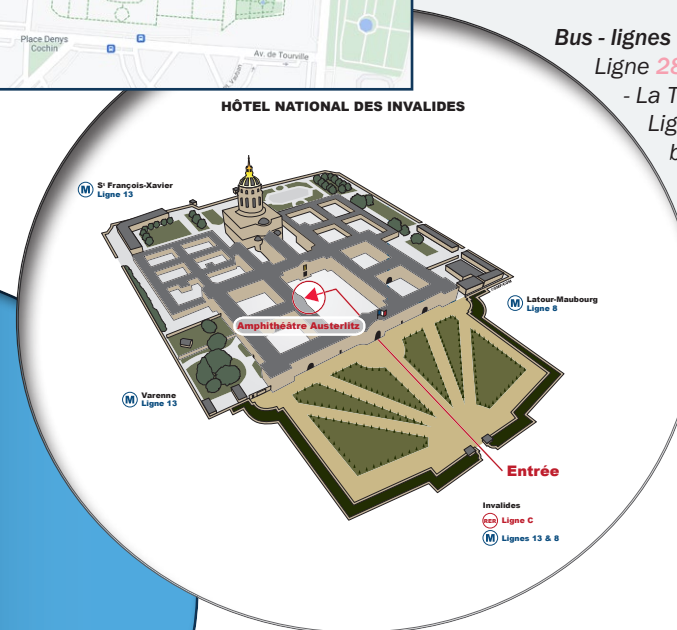
Bus - lignes :

Ligne 28 et 69 : arrêt « Invalides - La Tour Maubourg »

Ligne 82 et 92 : arrêt « Vauban - Hôtel des Invalides »

Ligne 63 : arrêt « Pont Alexandre III »

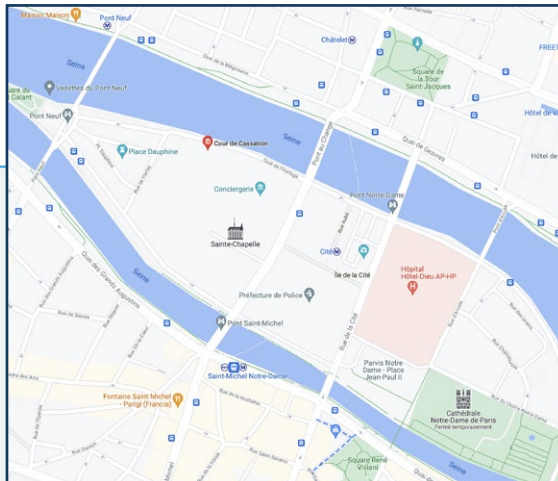
Ligne 83 et 93 : arrêt « Invalides »



INTERNATIONAL MILITARY JUSTICE FORUM

Informations pratiques - Plan d'accès

Vendredi 19 novembre 2021
Grand' Chambre - Cour de Cassation
5 quai de l'Horloge - TSA 70660 - 75055 PARIS CEDEX 01



Accès :

RER - lignes

A - Station « Châtelet-Les Halles »
B ou **C** - Station « Châtelet-Les Halles »

Métro- lignes :

Ligne **4** : station « Cité »
Ligne **4** : station « Saint-Michel »
Ligne **1, 4, 7, 11** et **14** : station « Châtelet »
Ligne **10** : station « Cluny-La Sorbonne »

Bus - lignes :

Ligne **21, 38, 85** et **96** : arrêt « Cité-Palais de justice »
Ligne **24** et **27** : arrêt « Saint-Michel »

Consignes de sécurité et d'accès :

- Carte d'identité et/ou carte professionnelle nécessaire ;
- Fouille possible ;
- Aucune arme ne peut être portée ;
- Aucune dépose en véhicule ne pourra être faite devant le 5 quai de l'Horloge.

